

L'écho de **PRINGY**

NUMÉRO 4 - 2ème SEMESTRE 2021



04

ÉDITO + ACTU' EN BREF

Retrouvez des points d'étape sur les réalisations menées malgré une situation financière complexe, sur l'évolution démographique de Pringy, sur la sécurisation des axes routiers principaux et sur les actions municipales déployées pour préserver et améliorer notre qualité de vie au quotidien, comme par exemple la mise à disposition de sel de déneigement en libre-service dans six bacs, afin que vous puissiez réaliser facilement vos opérations hivernales de salage devant ou à proximité de vos habitations (déneigement, verglas).

06

POINT URBANISME ET DEMOGRAPHIE

Alors que les dernières données de recensement datent de 2018 à un peu moins de 3 000 habitants et que plusieurs ensembles immobiliers ont été livrés depuis, notamment dans le quartier de l'Orme Brisé, nous approchons des 4 000 habitants et nous devons agir sans nous dérober à une saturation de nos infrastructures et à de nouveaux enjeux, et ce avec les moyens qui sont les nôtres.

08

ACTUALITÉS COMMUNALES

Forum des associations, Running des 6h de Pringy, Téléthon, Journée citoyenne nature et patrimoine, Octobre Rose, Biennale d'Orchidées, report du repas des aînés et distribution des colis de Noël, réunion débat sur les troubles de l'apprentissage, Baguette d'Or pour le restaurant Phô 2, nouvelle équipe de foot féminine, un champion de France de Squash, Cinéma en plein air, découvrez les temps forts de l'actualité communale et de son tissu associatif de qualité.

14

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES SYSTEME D'ALERTE PANNEAU POCKET

Avec près de 1 000 demandes en tout genre des usagers, pour des faits mineurs d'incivilité ou beaucoup plus graves qualifiés de crimes ou délits, ayant engendré la rédaction de 280 mains courantes et 65 rapports, avec notamment 4 individus qui ont été remis à la police nationale, notre police municipale, composée de 3 agents, est à votre service. Comme par exemple pour les opérations tranquillité vacances où 124 domiciles ont fait l'objet d'une surveillance renforcée. Sachez que vous pouvez vous inscrire toute l'année lorsque vous vous absentez pour vos vacances.

16

VIE SCOLAIRE ET FAMILIALE

Retrouvez toute l'actualité qui a rythmé le quotidien des familles pringiaciennes, de la rentrée scolaire pour les près de 450 enfants scolarisés dans nos écoles communales, aux nouveautés proposées par notre service Enfance Éducation pour les temps péri et extrascolaires repensés et optimisés, en passant par la carte cadeau pour que les familles des enfants du CM2 entrant au collège puissent acheter des fournitures scolaires. Découvrez également le nouveau fonctionnement du Conseil municipal des Jeunes avec des activités innovantes pour vivre l'initiation à la citoyenneté avec une approche pédagogique et ludique.

18

COMMÉMORATIONS

De nombreuses Pringiaciennes et de nombreux Pringiaciens étaient de nouveau réunis aux côtés du Maire de Pringy et des élus du Conseil municipal pour célébrer les commémorations du 11 novembre dans une configuration quasi-normale, avant le retour de nouvelles règles liées à la crise sanitaire pour les rassemblements en extérieur. Retour en image sur les cérémonies intercommunales organisées en présence des élus de notre bassin de vie.

20

INFOS PRATIQUES ET COMMUNALES

Dès le 3 janvier 2022, la collecte de vos déchets évolue avec un service mis à niveau pour que vous puissiez bénéficier des mêmes prestations que les autres communes de l'agglomération, le tout a été pensé pour optimiser les tournées (plus écologiques et mieux sécurisées) tout en limitant les coûts de fonctionnement. Découvrez également d'autres informations pratiques sur la commune.

22

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez la parole ! Cette désormais traditionnelle page vous permet de faire remonter toutes vos remarques, idées ou observations directement au Maire de Pringy.

24

ACTU' COMMUNALE

Commerces de proximité, week-end patronal avec la messe de la Vierge noire et la fête foraine, mobilisation pour Octobre rose, qualité de vie au quotidien, devoir de mémoire, repas et colis de Noël des aînés, découverte du patrimoine pringiacien, sortie au parc zoologique, balayez les actualités communales en un coup d'oeil.

Édito du Maire

#Pringy77

L'ECHO DE PRINGY

Décembre 2021

MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE QUOTIDIENNE D'UNE COMMUNE EN PLEINE EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE

Chères Pringiaciennes, chers Pringiaciens, c'est de nouveau avec plaisir que je m'adresse à vous pour faire un point d'étape sur la gestion de notre commune et des actions que nous menons au quotidien pour optimiser votre qualité de vie, comme je m'y suis engagé avec l'ensemble de notre équipe municipale.

Avant cela, à quelques jours de Noël, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très belles fêtes de fin d'années pleines de beaux moments chaleureux et conviviaux aux côtés de vos proches. En espérant que nous contribuons, avec nos illuminations et actions, à la magie de ces deux traditions qui nous sont si chères et sources de beaucoup de souvenirs dans notre belle commune.

Malgré le contexte de la situation financière que vous connaissez et que nous avons évoqué à plusieurs reprises dans le bulletin communal, nous ne nous résignons pas et avons à coeur de continuer de nous battre pour les projets et actions que nous souhaitons défendre.

Vos élus travaillent scrupuleusement pour réaliser les nombreuses économies nécessaires pour permettre de maintenir les animations et les projets essentiels à la vie communale

à l'image de ce que nous avons pu réaliser cette année comme notamment : la restauration du mobilier urbain, l'entretien des routes communales, la création pour les personnes à mobilité réduite de places de stationnement et d'une rampe d'accès PMR à la salle des fêtes, le maintien des subventions des associations ou encore du budget pour la floraison et la végétalisation des espaces publics, la modernisation du poste de la Police municipale et de ses équipements, la création d'une cuisine pédagogique pour favoriser les activités scolaires et périscolaires, notamment d'initiation au goût et aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la création d'un service d'accueil jeunesse pour les 11 - 14 ans, l'organisation d'une séance de cinéma en plein air en partenariat avec l'agglomération, la création d'une journée citoyenne de découverte du patrimoine pringiacien et de ramassage des déchets sauvages et l'organisation des opérations pour nos seniors comme la distribution du repas des aînés et des colis de Noël.

De prochaines réalisations s'y ajouteront prochainement, comme par exemple la rénovation de la petite fabrique du parc dont nous avons obtenu 80% de subventions.



Dernier volet de cet édito, fidèle à ma volonté de transparence et à l'impérieuse nécessité d'agir avec responsabilité, je souhaite également faire un point d'étape (détaillé en page 6) sur la situation des constructions et projets immobiliers engagés dans notre commune, avec leurs lots de difficultés intrinsèquement liées à la livraison de ces ensembles dans une commune de notre taille.

Saturations des infrastructures, circulation dans la commune, gestion du stationnement sont les lots quotidiens de problématiques auxquelles votre conseil municipal et moi-même tentons d'apporter des solutions en phase avec nos moyens.

Car si les données de recensement de la population de Pringy sont actuellement bloquées sur 2018, à près de 2 950 habitants, vous n'êtes pas sans savoir que de nombreuses livraisons d'habitations ont été effectuées depuis, dans la réalité nous approchons les 4 000.

De très nombreux challenges nous attendent, mais soyez assurés que nous ne nous déroberons pas et nous continuerons de travailler avec sérieux et méthodes pour l'avenir de notre commune et de sa qualité de vie.

Votre Maire, **Éric CHOMAUDON**



ACTU' EN BREF

QUALITÉ DE VIE : ENTRETIEN, EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES ESPACES PUBLICS

Avec la livraison de 60 logements aux terrasses de Pringy, près du groupe scolaire Jean de la Fontaine, ce sont autant de familles qui ont rejoint notre commune depuis juin dernier. Cela entraîne mécaniquement un accroissement significatif de la circulation au coeur de la commune par différents axes de plus en plus empruntés, dont également par des habitants d'autres communes voulant éviter les bouchons sur l'avenue de Fontainebleau. En prévision de cette augmentation constante, le Maire de Pringy, le Conseiller municipal délégué à la voirie, Thierry Vanhove, et les services communaux ont déployé un plan de sécurisation de la circulation visant à ralentir la vitesse dans la commune. À ce titre, des stops ont été créés dans sept rues principales, avec pour vocation première de faire respecter les limitations de vitesse et de sécuriser les cheminements piétons dans la commune, comme par exemple dans la rue de l'Église. Toujours au chapitre de la voirie, dans le cadre de l'entretien des routes, une campagne de rebouchage des trous sur la chaussée et les trottoirs a été menée pour un montant de 17 100 €. Simultanément, les opérations quotidiennes d'entretien des espaces verts et de rénovation du mobilier urbain se poursuivent pour une commune agréable à vivre.



CAMPEMENTS : TENTATIVES D'INTRUSIONS ILLÉGALES STOPPÉS

Cet été et au cours des derniers mois, la vigilance de la Police municipale dans ses missions de police de proximité, a pu, grâce à la mobilisation du Maire de Pringy et des services de l'État (Préfectoraux et Police nationale) mettre en échec deux tentatives d'intrusion dans une habitation et sur un site industriel désaffecté où des personnes identifiées ont tenté d'installer des individus dans l'optique de créer un campement illégal de grande capacité.



Installation de 6 bacs de sel en libre service pour mener vos opérations hivernales de salage.



Sécurisation de la rue de l'Église et protection du trottoir pour la sécurité des piétons et des riverains.

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE JOURNÉE CITOYENNE DÉDIÉE À LA NATURE ET LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE



Samedi 9 octobre 2021, le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, et les élus du Conseil municipal étaient aux côtés des nombreux Pringiaciennes et Pringiaciens venus dès 9h et tout au long de la journée en famille pour participer à une grande journée citoyenne, un événement convivial, intergénérationnel, culturel et civique dédié à la nature, à la protection de notre cadre de vie et à la découverte de notre patrimoine pringiacien. Lire la suite page 9.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Initiation à la démocratie : vote électronique, découverte de la Mairie et de ses activités via un Escape Game en nocturne, le CMJ se modernise pour notre jeunesse. Lire la suite page 17.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS



Initiation et découverte : dans le cadre du nouveau service d'accueil de loisir des 11-14 ans, de nombreuses activités sont proposées à notre jeunesse comme l'initiation aux gestes qui sauvent des vies. Page 16.

VOS COMMERCES DE PROXIMITÉ VALORISÉS



Vie économique locale : plusieurs nouveaux commerces ont ouvert leurs portes à Pringy, notamment dans la zone d'activité de l'Orme Brisé. À lire page 24.

URBANISME ET DÉMOGRAPHIE

POINT DE SITUATION

Suite de la première partie de l'édito :

« Saturation des infrastructures, circulation dans la commune, gestion du stationnement, sont les lots quotidiens de problématiques auxquelles votre Conseil municipal et moi-même tentons d'apporter des solutions en phase avec nos moyens. » Éric Chomaudon, Maire de Pringy.

La loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbain nous impose un taux minimum de logements sociaux de 25%, qui était relativement bas pour notre commune, notamment par le fait qu'aucune construction n'avait été réalisée pendant près d'un mandat entre 2008 et 2014, et se soldant par l'intervention de la Préfecture pour imposer des constructions dans les secteurs de l'Orme Brisé et de l'avenue de Fontainebleau.

Avec les programmes et projets dont les permis ont été déposés avant la prise de fonction de votre nouveau conseil municipal en mai 2020, de nouvelles constructions sont inexorablement vouées à sortir de terre.

Dans la mesure du possible et dans le respect du droit pour ne pas se retrouver en situation d'abus de pouvoir, nous avons systématiquement activé tous les leviers en notre possession pour que ces projets soient adaptés à la situation, passant par exemple pour certains de 95 logements à 56, ou espacés dans le temps pour que la commune et ses infrastructures puissent intégrer sereinement ces livraisons.

Si la Municipalité est sollicitée de façon continue par des porteurs de nouveaux projets, elle défend systématiquement les intérêts communaux en expliquant inlassablement les problématiques du quotidien et en se basant sur quatre points cardinaux : la réalité objective face à des projets saturant toujours plus nos infrastructures, la volonté de protéger notre qualité de vie avec des ensembles raisonnables, la nécessité de prendre en compte les capacités réelles de stationnement et de circulation des nouveaux arrivants, et faire preuve de bon sens pour ne pas multiplier les chantiers sur le même secteur au même moment.



- **Projet livré :**

A - Terrasse de Pringy, 60 logements.

- **Projet engagé sous le mandat précédent :**

B - Site Shogun,

112 logements (40 logements sociaux, 14 logements individuels de type pavillons et 58 logements en collectif accessible en propriété).

- **Projet renégocié, dont un premier permis avait été déposé avant les élections :**

C - Avenue de Fontainebleau (entre la Pharmacie et Lidl), 56 logements.





RECENSEMENT

de la population **2022**

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

ACTUALITÉS COMMUNALES

SYNTHÈSE DES TEMPS FORTS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 4 septembre 2021, le forum intercommunal des associations et du handicap s'est tenu avec les forces vives qui composent le tissu associatif de notre bassin de vie en présence de nombreux élus.

Le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, était aux côtés des élus pringiaciens présents dont notamment l'Adjoint Fabien Oriot et Pascale Fortas, la conseillère municipale déléguée à la vie associative, culturelle et sportive ou encore les conseillers municipaux Thierry Vanhove et Manuel Henriques.

Message aux associations et aux habitants de notre bassin de vie à l'occasion de la rentrée associative :

« Bonjour à toutes et à tous,

C'est un véritable bonheur de voir autant de passionnés et de talents de toutes générations réunis aujourd'hui pour célébrer la richesse du tissu associatif de notre bassin de vie.

Je tiens à remercier mes collègues, les Maires de Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi ainsi que les adjoints et conseillers municipaux délégués qui ont travaillé sans compter leurs heures pour que ce forum soit un succès. Je pense notamment en ce qui concerne Pringy à l'Adjoint Fabien Oriot et Pascale Fortas, la conseillère municipale déléguée à la vie associative, culturelle et sportive.

Je souhaite également avoir une pensée pour les bénévoles, car une association, c'est avant tout une somme de bénévoles, de passionnés engagés autour d'un projet, d'une passion, de tout ce qui est moteur de l'épanouissement personnel.

Pour revenir au forum intercommunal, le dénominateur commun de cette journée dédiée aux associations est une volonté des trois communes de permettre à leurs habitants d'avoir un accès facilité et centralisé à l'ensemble de l'offre de notre bassin de vie avec plus d'une centaine de stands dont 17 dédiés aux personnes à mobilité réduite dans le cadre du Forum du handicap.

Comme je le rappelle souvent lorsque j'évoque l'importance capitale du rôle des associations, la Culture, tout comme le Sport, permet de se réaliser, de s'épanouir, de stimuler sa créativité et aussi de s'émanciper par la force du travail et du partage d'une passion commune.

Nous l'avons constaté une nouvelle fois pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques avec ce beau vivier de médaillés seine-et-marnais qui pour la majorité ont tous commencé très jeunes, grâce au milieu associatif que vous incarnez.

Comme nous le répétons régulièrement, le monde associatif et ses bénévoles forment un véritable partenaire et vous pouvez compter sur notre soutien pour vous accompagner. Vous êtes une orfèvrerie qui produit un ciment social fort indispensable à la vie communale, une véritable fabrique de civisme qui inculque des valeurs humaines nobles de partage, d'entraide, d'esprit d'équipe. Nous restons à votre écoute et à votre service.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle rentrée associative pleine d'énergie, de découvertes et de partage du savoir-faire et des compétences que vous transmettez avec excellence et passion.

Bien à vous, fidèlement,
Votre Maire,
Éric Chomaudon. »



RUNNING 6h DE PRINGY

Organisé cette année le samedi 25 septembre 2021 avec l'obligation du pass sanitaire, qui était en vigueur dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, la participation fut moindre, divisée par deux par rapport à l'édition précédente.

Cette baisse de mobilisation n'a pas eu d'impact sur les dons puisque les participants ont été plus généreux, avec 1 300 euros de dons récoltés par l'association pour soutenir la recherche et les enfants malades du cancer, dans le cadre des manifestations de Septembre en Or.

Le Maire de Pringy et de nombreux élus étaient présents aux côtés des Pringiaciennes, Pringiaciens et habitants du bassin de vie mobilisés pour participer aux 6h de Pringy et témoigner de leur soutien pour cette belle et noble cause.

JOURNÉE CITOYENNE NATURE ET PATRIMOINE

Samedi 9 octobre 2021, le Maire de Pringy et les élus du Conseil municipal étaient aux côtés des nombreux Pringiaciennes et Pringiaciens venus dès 9h, et tout au long de la journée, en famille pour participer à cet événement convivial, intergénérationnel, culturel et civique dédié à la nature, à la protection de notre cadre de vie et à la découverte de notre patrimoine.

Le programme de cette journée fut dense, avec une initiation à la protection environnementale composée de deux sessions de ramassage des déchets qui ont été ponctuées par la restitution de l'inventaire du patrimoine de Pringy, réalisé par Coralie Blondeau pour le Parc naturel régional du Gâtinais français, d'une dégustation de produits locaux du PNR le temps d'un moment convivial le midi et d'une opération body karaté dans le cadre des actions menées à l'occasion d'Octobre rose.

Mot d'introduction du Maire de Pringy lors de la restitution de l'inventaire du Patrimoine pringiacien : « Bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à notre patrimoine communal formant l'âme de notre village et de sa qualité de vie qui nous est si chère. C'est un plaisir d'être parmi vous ce matin, car nous allons assister ensemble à la restitution d'un travail méticuleux de 6 mois, présentant l'inventaire de notre patrimoine par Coralie Blondeau, stagiaire du Parc naturel régional du Gâtinais français, dont l'assiduité, l'implication et la passion pour le patrimoine nous laissaient présager d'un travail à la hauteur de l'ambition du projet. Je salue la présence de Madame Fabienne Cotté, responsable de la communication et du pôle éducation info culture, représentant le Président du PNR, Monsieur Jean-Jacques Boussaingault et de Lauriane Nikiel, tutrice de Coralie, qui ont permis ce partenariat débouchant sur la promotion de notre patrimoine remarquable et la production de documents qui permettront de renforcer notre PLU pour protéger et sauvegarder notre patrimoine. Enfin je veux saluer le travail précieux de Jean-Guy Mitouart, votre Conseiller municipal délégué, qui a supervisé la coordination avec les services communaux qui ont travaillé de concert avec Coralie. Ce travail va nous permettre d'obtenir un « Atlas du patrimoine bâti de la commune », la note de synthèse présentée aujourd'hui et le mémoire que Coralie va terminer et dont une copie sera remise à la commune. Que vous soyez d'anciens habitants très attachés aux racines et à l'histoire de notre commune, ou de nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer à Pringy pour son cadre de vie, nous allons maintenant effectuer une balade dans le temps suivie d'une visite commentée dans les rues de la commune. Je passe donc avec plaisir la parole à Coralie, merci pour ton travail précieux et ta volonté de transmettre et partager tes recherches avec nous. »

La Municipalité remercie tous les partenaires qui se sont associés à cette journée : le Département de la Seine-et-Marne, l'entreprise TENTE de Pringy, Les Comptoirs de la Bio de Pringy, le magasin Grand Frais de Boissie-le-Roi, le magasin Leclerc Dammarie-les Lys - le SMITOM et le Parc naturel régional du Gâtinais français.



REPORT DU REPAS DES AÎNÉS

Opération de distribution pour ne pas gâcher la nourriture prévue :

Dimanche matin 28 novembre, la quasi-totalité des inscrits au repas des aînés ont été accueillis par le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, l'Adjointe Marie-Françoise Conscience et les Conseillers municipaux Anna-Bella Gomes et Manuel Henriques mobilisés pour la distribution des repas prévus pour cet évènement.

Alors que les cas de Covid-19 avaient fortement augmenté en France les jours précédents, qu'un nouveau variant venait juste d'être détecté et que la campagne de vaccination pour la 3ème dose venait de débuter, le Maire de Pringy a souhaité privilégier la sécurité sanitaire de nos seniors, qui pour la plupart ont bien accueilli ce report pour les protéger.

Bien entendu, dès que les conditions seront réunies, la Municipalité programmera de nouveau ce moment festif et convivial très attendu de tous.

Nous remercions tous les élus présents et le personnel communal qui ont permis que le report et cette distribution puissent se faire dans des conditions optimum et efficiente sans gaspillage alimentaire.



BIENNALE D'ORCHIDÉES

Vous étiez plus de 1 200 visiteurs, soit 20% de plus que la dernière édition, venus découvrir cette magnifique exposition de fleurs, compositions florales et pièces d'artisanat exceptionnelles qui a pris place dans notre halle omnisports au coeur de Pringy.

Malgré une situation financière communale plus que contrainte, la Municipalité a œuvré pour que cette manifestation puisse se tenir dans de bonnes conditions, notamment grâce aux services techniques qui ont redoublé d'efforts pour que l'association Orchidée 77 puisse vous accueillir en toute sécurité dans un espace de visite convivial et confortable.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour que cette nouvelle édition soit un succès, les nombreux élus mobilisés dont notamment la Conseillère Municipale déléguée à la vie associative, Pascale Fortas et les bénévoles de l'Association Orchidée 77 que vous pouvez rejoindre en y adhérant, sans oublier les exposants et les serres du Sénat qui nous ont fait l'honneur de leur présence avec des fleurs absolument exceptionnelles.

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



PRINGY SOLIDAIRE : DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL



Comme l'année dernière, de nombreux bénévoles, encadrés par l'Adjointe Marie-Françoise Conscience, ont œuvré pour confectionner les traditionnels colis de Noël distribués à nos aînés pour égayer leurs fêtes de fin d'année et partager la magie de Noël.

Compte tenu de la crise sanitaire qui vient d'entrer dans une nouvelle phase avec l'arrivée d'un nouveau variant et le lancement de la campagne de vaccination de la 3ème dose de rappel, le Maire de Pringy et les élus se sont mobilisés pour apporter directement les colis à nos aînés dans des conditions sécurisées.

La distribution a débuté le vendredi 3 décembre pour se poursuivre pendant le week-end auprès de 400 bénéficiaires dont près de 200 personnes vivant seules.

Nos aînés ont eu le plaisir de découvrir des produits de qualité et une carte de vœux confectionnée par les enfants scolarisés à Pringy, dans la lignée des actions voulues par le Maire de Pringy et le Conseil municipal pour favoriser le lien intergénérationnel.





RÉUNION DÉBAT : TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

En ce premier trimestre de l'année scolaire, il paraissait intéressant d'aborder des thèmes importants pour les familles pringiaciennes, notamment ceux de santé en lien avec l'école. La première de ces conférences a eu lieu le 18 novembre, à l'école Jean de la Fontaine, pour aborder le thème des troubles de l'apprentissage. Cette soirée a été très intéressante et riche d'enseignements grâce aux intervenants, Barbara Dercq, orthophoniste sur la commune, et Benjamin Lloret, psychomotricien sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry qui se sont beaucoup investis dans la préparation de cet évènement, ainsi que nos élus, agents et animateurs du périscolaire. D'autres moments conviviaux et d'échanges entre parents et professionnels auront lieu en 2022, n'hésitez pas à soumettre en mairie des thèmes que vous souhaiteriez aborder pour les futures soirées conférence débat (nous avons déjà quelques idées comme la question des écrans ou encore le harcèlement scolaire).

RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans le cadre de ses réunions régulières avec les professionnels de santé pour trouver des solutions pour lutter contre la désertification médicale, le Maire de Pringy s'est entretenu avec le responsable de la Pharmacie des Écoles rénovée, offrant un service local de qualité facilement accessible grâce à un parking dédié, ainsi qu'avec un cabinet d'infirmier installé sur la commune et qui souhaite se développer au sein d'un pôle médical regroupant un médecin et plusieurs praticiens.

BAGUETTES D'OR : CONSÉCRATION POUR LE RESTAURANT PHÔ 2

Situé dans la ZAC des Longues Raies de Pringy, cet établissement a reçu la distinction honorifique des Baguettes d'Or de la Fédération Internationale du Tourisme. Pour l'occasion, le Conseiller municipal en charge de la vie économique locale, Manuel Henriques, le Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge du rayonnement extérieur, Grégoire Palomo, et la Conseillère municipale en charge du suivi des relations extérieures, Fleur Sourthez, représentaient le Maire de Pringy lors de la cérémonie de remise. Ce fut l'occasion de remercier les restaurateurs pour leurs engagements pendant les périodes de confinement.

RUBRIQUE CARTE BLANCHE, LES ASSOCIATIONS S'EXPRIMENT :

UNE ÉQUIPE FÉMININE DE FOOTBALL AGRANDIT L'UNION SPORTIVE BOISSISE PRINGY ORGENOY

Deuxième victoire en deux matchs de championnat... mais quelle est cette équipe de femmes qui entame ce championnat de Division 2 départementale sur les chapeaux de roues ? Pour répondre à cette question il faut se replonger un an en arrière lors de la création de cette équipe en juin 2020. Portées par plusieurs joueuses formées au club, l'idée et l'envie de monter une équipe de football féminin a été proposée au Président de l'association, Julien Dautremay. Face à cette demande et au réel intérêt que suscite le football féminin, l'USBPO a tout de suite fait le nécessaire avec la ligue pour créer cette équipe. Dans un premier temps, ces néo-licenciées ont évolué dans un championnat à 8 joueuses contre 8 joueuses, où les terrains sont plus petits que ce que nous pouvons retrouver sur un terrain de football classique à 11 joueurs. Le groupe formé de 15 footballeuses a réussi un démarrage en trombe avec 5 victoires en 6 matchs. Mais nous connaissons la suite... la crise sanitaire s'en est mêlée et le championnat a été interrompu comme tous les autres en France. Une fin de saison très encourageante mais avec un goût d'inachevé. C'est donc en concertation avec le staff, les joueuses et les dirigeants du club que les femmes dirigées par Christopher HARDY ont intégré la ligue à 11 contre 11, en division 2, la division départementale la plus basse pour la saison 2020/2021. Pour satisfaire les exigences que demande cette nouvelle aventure, Christopher Hardy, aidé par son staff Fabienne, Frédéric et Matthieu, a dû recruter pas moins de dix nouvelles joueuses. Pour l'heure, l'effectif situe sa moyenne d'âge à 25 ans. L'équipe est éclectique on y retrouve des joueuses expérimentées et d'autres beaucoup plus jeunes avec une benjamine de 15 ans. Toutes ces femmes viennent de notre bassin de vie, une réelle satisfaction pour le club qui forme des joueuses depuis de nombreuses années maintenant.



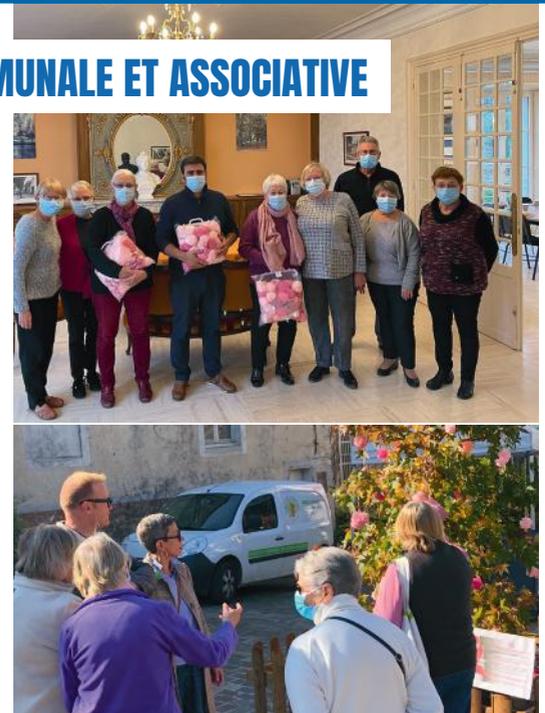
PRINGY SOLIDAIRE : OCTOBRE ROSE

À l'occasion de la 28ème édition d'Octobre Rose, l'opération mondiale de lutte contre le cancer du sein, la Mairie de Pringy et ses Élus du Conseil municipal se sont mobilisés en menant plusieurs actions : illumination de la Mairie en rose le week-end du 9 octobre ; mise à disposition de pompons roses réalisés par les Bénévoles et des élus en échange de dons libres pour soutenir la recherche.

Les pompons ont ensuite été accrochés sur un arbre, placé au centre de la cour de la Mairie, orné du logo Octobre rose confectionné par le Conseiller municipal Alain Schiratti. Il a ensuite été planté sur la commune, à la pointe de l'Orme brisé, dans la lignée du sapin de Noël 2020 qui avait ensuite été planté dans une des entrées de la commune.

Tous les dons ont ensuite été reversés en intégralité à la Ligue contre le cancer : Comité de Seine-et-Marne.

Du côté des associations, la mobilisation a aussi été forte avec notamment une initiation au karaté proposée par le club Yamato Karaté dans le cadre de la journée citoyenne organisée par la Municipalité, ou encore une initiation de self-défense et de zen coréen par l'association Taekwondo-Sonmudo 77.



TROIS FRÈRES ET UN CHAMPION DE FRANCE ! UNE FRATRIE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SQUASH :

Après avoir été qualifiés parmi les 32 meilleurs joueurs Français de leur catégorie respective, Axel, Morgan et Maël Daujon ont participé au championnat de France de Squash 2021 à Lille. Axel a terminé 17ème et Morgan a perdu en demi-finale, mais a été chercher la médaille de Bronze. Maël, le petit dernier finit en beauté en décrochant la médaille d'or et devient ainsi champion de France de squash des moins de 11 ans.



FORTE MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON

Dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur, plusieurs associations pringiaciennes se sont mobilisées, en lien avec la Conseillère municipale déléguée au CCAS, Anna-Bella Gomes, pour récolter des fonds entièrement reversés à l'AMF Téléthon. Les Ménétriers ont réalisé une soirée « concert ateliers » à l'Agora. La compagnie du Proscenium a présenté une pièce de théâtre « Grand Hôtel » le temps d'une superbe soirée dans notre salle des fêtes, réunissant 80 spectateurs. L'association Les Pas Pressés a organisé une randonnée de 10 kms et a dédié d'autres sessions à cette cause. L'association Dans'on Pringy a dû annuler son repas dansant en raison de la situation sanitaire, mais a tout de même lancé un appel aux dons très suivi par ses adhérents. Un montant total de 1 500 euros a été collecté et reversé au Téléthon.



SÉANCE DE CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Dans une ambiance conviviale et familiale au coeur du cadre idyllique de notre parc communal, le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, le Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge du rayonnement extérieur, Grégoire Palomo, et de nombreux élus municipaux étaient aux côtés des habitants et des résidents de l'agglomération Melun Val de Seine pour partager un joli moment de cinéma autour du film « La Belle Époque ».





PANNEAU POCKET, L'APPLICATION POUR ÊTRE : **ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ**

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

**OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



ÉCOLES COMMUNALES : PRÈS DE 450 ENFANTS SCOLARISÉS



Le 2 septembre 2021, le groupe scolaire Jean de la Fontaine et l'école maternelle Charles Perrault ont accueilli près de 450 enfants scolarisés à Pringy, en compagnie de leurs parents. En ce jour important pour de nombreuses familles pringiaciennes, le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, tenait à être présent à leurs côtés, en présence de l'Adjoint en charge des affaires scolaires, Fabien Oriot et des agents communaux et de l'éducation nationale mobilisés pour une rentrée pratique et sécurisée, préparée dès début août par les services techniques communaux.

Mot d'introduction du Maire : « Bonjour à toutes et à tous, je tenais à être parmi vous en ce jour important de rentrée scolaire dans notre école communale. Avant de vous souhaiter une très belle rentrée, je voudrais remercier tous les agents communaux et de l'éducation nationale qui ont permis d'accueillir les enfants aujourd'hui, dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Je pense particulièrement aux agents communaux du Service Enfance Éducation qui ont fait le choix de se faire vacciner, pour se protéger et protéger les autres. Merci à vous.

J'ai également une pensée particulière pour les agents chargés du nettoyage des sanitaires et des points de contact à désinfecter tout au long de la journée. Ils sont les chevilles ouvrières de la lutte contre la pandémie au quotidien.

Depuis le début de la crise sanitaire, notre municipalité est fortement mobilisée et le mot d'ordre reste de ne pas baisser la garde. À ce titre, je compte sur l'esprit civique de chacun pour respecter les gestes barrières aux abords du groupe scolaire. C'est important pour tous, et nous comptons sur vous.

Au registre des bonnes nouvelles pour aider les parents dans la garde des enfants et surtout participer à l'épanouissement extrascolaire des enfants, il y a deux nouveautés cette année que je laisse Fabien Oriot, adjoint au maire, vous présenter. Je le remercie également pour son engagement et son investissement aux côtés d'Anne Iskra, la responsable du Service Enfance Éducation, Justine Bobelet, coordinatrice péri et extrascolaire, qui travaillent au quotidien en étroite collaboration avec la Directrice du Groupe scolaire communal, Christine de Villechenous, dont l'expérience et la rigueur sont des atouts pour notre jeunesse pringiacienne. Belle rentrée à tous. »

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE 2021-2022 :

- Accueil de loisirs des 3/5 ans et des 6/11 ans durant les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires (sauf à Noël) grâce à une Convention avec Boissise-le-Roi.
- Ouverture d'un accueil de loisirs pour les 11 - 14 ans le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 (Inscriptions possibles sur place au groupe scolaire Jean de la Fontaine).

UN ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE REPENSÉ ET OPTIMISÉ

L'accueil de loisirs communal, qui comptait notamment cet été près de 100 enfants inscrits en juillet, se voulait cette année d'une grande qualité dans les activités et excursions proposées. Conformément à la volonté du Maire de Pringy et de l'Adjoint à la Jeunesse, Fabien Oriot, et de l'équipe communale, une programmation oscillant entre culture, arts, sport et découverte de la nature a été proposée, mêlant ambiance, bienveillance et écoute. L'équipe d'animation a fait preuve d'ingéniosité et de créativité pour que les enfants passent d'agréables moments.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Dans le cadre de l'accueil de loisirs communal où les jeunes pringiaciennes et jeunes pringiaciens de 11 à 14 ans sont accueillis, la Municipalité a à cœur de proposer de nombreuses activités permettant à nos jeunes d'apprendre de façon ludique des gestes utiles au quotidien, comme par exemple une formation aux premiers secours pour découvrir les gestes essentiels pouvant sauver des vies.

DES ACTIVITÉS DIVERSES ET VARIÉES

Sortie découverte au Zoo de Thoiry, ateliers créatifs, ludiques et collectifs sur la thématique d'Halloween ou encore initiation à la cuisine, nos jeunes Pringiaciennes et Pringiaciens n'ont pas eu le temps de s'ennuyer à l'accueil communal de loisirs pendant les vacances scolaires.



ÉDUCATION ET POUVOIR D'ACHAT

VIE SCOLAIRE ET FAMILIALE

Afin de féliciter et d'encourager les élèves de CM2 entrant au collège, le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, et l'Adjoint en charge des affaires scolaires, Fabien Oriot, ont distribué une carte cadeau, offerte par la Commune, aux futurs collégiens.

Utilisable exclusivement pour acheter des fournitures scolaires, pour un montant de 20 euros, cette action communale s'inscrit dans la volonté du Maire de Pringy et du Conseil municipal d'encourager l'éducation, l'un des piliers de l'égalité des chances permettant à nos jeunes de réussir leur vie d'adulte.

Extrait de la lettre qui fut remise à cette occasion à chaque élève de cours moyen 2ème année : « Cher élève de CM2 de notre école communale, au nom de tout le Conseil municipal, des Pringiaciennes et Pringiaciens, nous tenons à te féliciter pour ta future entrée en classe de 6ème qui marquera une nouvelle étape dans ton éducation. Cette entrée au collège sera l'occasion de construire des bases solides te permettant de choisir ton orientation scolaire qui sera déterminante pour ton avenir. L'égalité des chances étant ancrée dans nos valeurs républicaines, la Mairie de Pringy a décidé de t'offrir une carte cadeau d'une valeur de 20 euros. Elle te permettra d'acheter par exemple des fournitures ou un dictionnaire qui te plongera dans la richesse de la langue française. Pour cette rentrée particulière, nous avons fait le choix de maintenir la revalorisation de cette carte précédemment à 15 euros, afin de témoigner de l'intérêt de notre collectivité pour l'instruction. Car tout commence par l'éducation. Fais-en donc bon usage. Je te souhaite de bonnes vacances et une belle réussite. » Éric Chomaudon, Maire de Pringy.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Les élèves du groupe scolaire Jean de la Fontaine ont de nouveau participé avec enthousiasme à l'élection du Conseil municipal des Jeunes. Cette belle initiation à la vie démocratique, qui regroupait 30 candidats très motivés, vise à permettre aux enfants d'apprendre de façon ludique les notions de base qui rythment notre République. Innovation cette année, le vote a été électronique, ce qui a permis d'organiser un scrutin dans l'air du temps et sécurisé, via des tablettes tactiles. Sept candidats ont été élus et animeront le CMJ de façon collégiale.

Message du Maire de Pringy lors de l'installation du CMJ le 18 octobre 2021 : « Bonjour les enfants, c'est une joie et un plaisir de vous accueillir à la Mairie pour l'installation du Conseil municipal des Jeunes, en présence de nombreux élus communaux à vos côtés. À Pringy, les élus du Conseil municipal et moi-même sommes très attachés au CMJ, car au-delà d'être une instance d'initiation à la démocratie, pleine de vitalité, c'est aussi un organe de réflexion qui donne la parole aux jeunes de notre commune pour qu'ils puissent s'impliquer dans la vie de notre village, en apportant des idées et en menant des actions citoyennes, comme par exemple lors de la première journée citoyenne organisée il y a 15 jours et dont un des ateliers avait été proposé par le CMJ. Avec Kiliane et Fabien, respectivement Conseillère municipale déléguée au CMJ et Adjoint au maire en charge de la jeunesse, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner et participer à votre apprentissage. Une fois de plus, je vous félicite pour votre engagement et je vous souhaite de nombreuses réunions dans une ambiance conviviale et chaleureuse, dans l'écoute et l'échange qui sont les conditions sine qua none de la production de belles idées collaboratives, participatives et utiles à la collectivité. »

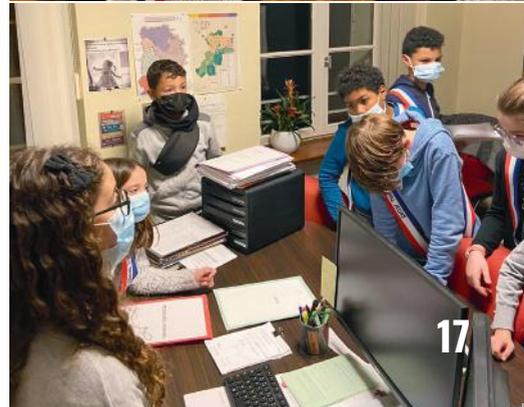
VEILLÉE D'HALLOWEEN

Vingt-quatre enfants de CM2 ont participé à la veillée d'Halloween proposée par l'équipe d'animation du service Enfance Éducation au sein de l'école Jean de la Fontaine transformée en centre de recherche « zone 19 ». Les enfants ont dû résoudre des énigmes leur permettant de pouvoir trouver un vaccin pour lutter contre une épidémie transformant les humains en zombies. Un peu de frayeur et beaucoup d'éclats de rire ont rythmé cette soirée toujours très attendue par les enfants et qui s'est terminée par un diner convivial.

CMJ : UN ESCAPE GAME POUR DÉCOUVRIR LA MAIRIE

Les jeunes Pringiaciennes et Pringiaciens du Conseil Municipal des Jeunes ont partagé un moment de convivialité ludique avec les anciens élus du CMJ, lors d'un Escape Game nocturne organisé par la Commune et son service Enfance Éducation pour partir à la découverte de la Mairie. Encadré par Kiliane Abgrall-Poirrier et Fabien Oriot, respectivement Conseillère municipale déléguée en charge du CMJ et Adjoint à la Jeunesse auprès du Maire de Pringy, nos jeunes ont continué leur apprentissage de la démocratie de façon innovante en stimulant leur réflexion tout en renforçant leur cohésion, pour qu'à leur tour, ils participent à la production de belles idées pour notre jeunesse pringiacienne.

Étaient également présentes à titre bénévole lors de cette soirée, la Conseillère municipale déléguée Anna-Bella Gomes et Justine Bobelet, en charge du périscolaire et extra scolaire auprès de la responsable du service Enfance Éducation de la Commune, Anne Iskra.



COMMÉMORATIONS

DEVOIR DE MÉMOIRE

Alors que nous célébrons chaque année une quinzaine de cérémonies officielles en France, les communes de notre bassin de vie se sont organisées pour que les commémorations les plus importantes se déroulent dans le cadre de cérémonies intercommunales, en présence des autorités et habitants de nos communes respectives.

Jeudi 11 novembre 2021 à 11h00, le Maire de Pringy, les Maires et les élus des Conseils municipaux des communes de notre bassin de vie étaient réunis aux côtés des nombreuses Pringiaciennes et des nombreux Pringiaciens venus participer à la cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre 1918 et d'Hommage à tous les morts pour la France.

Nous remercions les Anciens combattants, représentés par Monsieur Roger Delporte, Président de la FNACA, les services municipaux et tous les élus du Conseil municipal mobilisés dans le cadre de ces cérémonies vouées à perpétuer le devoir de mémoire essentiel à la transmission aux jeunes générations, dont notamment Christophe Popineau, Conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, l'Adjointe Marie-Françoise Conscience et la Conseillère municipale déléguée Kiliane Abgrall-Poirrier, en charge du Conseil Municipal des Jeunes de Pringy.



Allocution de Monsieur le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, à l'occasion de la commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre 1918 et d'Hommage à tous les morts pour la France :

« Mesdames, Messieurs les Maires et membres des Conseils municipaux du bassin de vie, chère Véronique, Madame le Maire de Boissise-le-Roi, chère Séverine, Madame le Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry, cher Christophe, Monsieur le Maire de Saint-Sauveur-sur-École, chers collègues élus, Monsieur Roger Delporte, Président de la FNACA, Monsieur le Lieutenant Decarreux,

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes ce matin pour effectuer, ensemble, notre devoir de mémoire et de transmission pour honorer ceux qui sont morts pour la France pour faire vivre les valeurs que notre nation défend ardemment depuis des siècles.

Je veux saluer tous les bénévoles mobilisés pour ce jour de mémoire, les porte-drapeaux, toujours fidèles au poste, la fanfare et les passionnés de reconstitution historique, que nous retrouvons avec plaisir, sans oublier ceux qui sont au cœur de notre démarche, notre jeunesse, représentée ce matin par notre Conseil municipal des Jeunes, et la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Fargeau-Ponthierry ainsi que leurs encadrants.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer la mémoire des millions de soldats français morts pour la France, sans oublier ceux qui furent grièvement blessés, avec également une pensée pour toutes les familles qui ont perdu un proche dans la grande tragédie que fut la Première Guerre mondiale.

Cette journée nationale d'hommage nous rappelle que nous célébrons tous les morts pour la France dans les différents conflits, ainsi que l'armistice de 1918 et également la Paix.

Cette Paix fut le fruit d'un sursaut national qui s'est érigé en rempart pour que la Nation française ne sombre pas aux antipodes des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont au cœur de son ADN.

En ce jour où nous rendons hommage également à Hubert Germain, le dernier survivant des Compagnons de la Libération, qui selon la volonté du Général de Gaulle, rejoindra 16 de ses pairs, héros de guerre, dans la crypte du Mont Valérien, nous sommes dépositaires de cette mémoire et des actes héroïques de toutes les personnes qui servirent la patrie. Le courage dont ils ont fait preuve nous honore et nous oblige.

Nous devons transmettre inlassablement de génération en génération le récit de leurs engagements, pour que vivent la singularité française et ses valeurs qui nous sont si chères.

Vive la France. »



INFORMATIONS PRATIQUES

Bonne nouvelle pour notre commune et sa qualité de vie défendue par le Maire de Pringy et le Conseil municipal.

LE SERVICE DE COLLECTE EVOLUE DÈS LE 3 JANVIER 2022

Issue d'une volonté globale d'optimiser le service de collecte pour limiter les coûts et optimiser le service, tout en limitant l'impact environnemental, voici la **liste des nouveautés déployées à l'échelle de l'agglomération** > **Écologie** : nouveaux véhicules de collecte, alimentés en gaz naturel, pour remplacer les véhicules diesel. > **Sécurité du service** : nouveaux véhicules de collecte plus petits et adaptés aux voies étroites. > **Traitement des déchets électriques et électroniques** : nouveau service "Allo D3E" pour la collecte sur rendez-vous. > **Encombrants** : la collecte sera réalisée désormais sous un délai de 10 jours au lieu de 15 jours.



CALENDRIER

de **COLLECTE**
des déchets ménagers

Nouvelle
édition
2022

 ORDURES MÉNAGÈRES	 EMBALLAGES	 DÉCHETS VERTS Semaines 11 à 50	 ENCOMBRANTS et D3E
MARDI et VENDREDI	MERCREDI	JEUDI	 ALLO ENCOMBRANTS & D3E Contactez les services au 0 800 501 088 (appel gratuit)
 RUE DU LIEUTENANT BOULAY et RÉSIDENCE DU LIEUTENANT BOULAY			
MARDI et VENDREDI	JEUDI	MERCREDI	

POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement
- Les bornes enterrées sont collectées avant tout débordement, appelez notre N° Vert si vous constatez un problème de collecte



Encombrants et D3E



Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous au numéro vert **0 800 501 088**, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h.

L'envoi d'un contrat signé au SMITOM-LOMBRIC est un préalable à toute prise de rendez-vous.

Jours fériés

Aucune collecte n'a lieu les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour connaître le rattrapage des collectes non assurées les jours fériés, nous vous invitons à consulter notre site lombric.com ou contacter le numéro vert **0 800 814 910**, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h.

LES APPORTS VOLONTAIRES

Déchèterie de rattachement : Orgenoy

Route de Perthes, Hameau d'Orgenoy - tél: 0 800 814 910
Ouverture tous les jours excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

HORAIRES D'ÉTÉ
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE
Semaine 15h - 19h
Samedi 10h - 19h
Dimanche 10h - 13h

HORAIRES D'HIVER
DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS
Semaine 14h - 18h
Samedi 9h - 18h
Dimanche 10h - 13h

Consultez les conditions d'accès sur lombric.com

Points d'apport volontaire

Les bouteilles et récipients en verre, les journaux et magazines, les vêtements usagés sont à déposer en point d'apport volontaire afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur lombric.com



Imprimé sur papier 100% recyclé

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Datant de la première moitié du XIX^{ème} siècle, le cimetière a aujourd'hui de nombreuses tombes en très mauvais état, cassées, affaissées, ouvertes, et qui ne sont pas entretenues. C'est la raison pour laquelle le Conseil municipal a décidé de lancer une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon, une procédure longue et très encadrée qui sera lancée en 2022 et pilotée par le Conseiller municipal en charge du cimetière, Christophe Popineau.



DEVENIR DU TERRAIN DE L'ANGLE FONTAINEBLEAU/LOURDEAU

Beaucoup s'interrogent sur l'avenir de l'espace en friche situé à l'angle de l'avenue de Fontainebleau et de la rue de Lourdeau, près de l'Agora des associations. Certains l'imaginent en parking, d'autres en square / terrasse. La mairie entreprend actuellement une réflexion sur son aménagement et mène des négociations avec les propriétaires riverains du terrain pour en améliorer son accessibilité. À ce titre, des études et demandes de financement sont en cours pour évaluer ce qui est le plus viable à réaliser sur ce terrain en fonction des moyens communaux.



CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES PRINGIACIENNES ET PRINGIACIENS DÉCÉDÉS

Le Maire de Pringy et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles et proches des Pringiaciennes et Pringiaciens décédés en 2021 : Monsieur Pierre ALLAIN, Madame Gabrielle DUCHEMIN, Madame Denise LOPEZ, Monsieur Virgilio AGUIAR, Monsieur Eugène LAMBERT, Madame Marlène BOULEIN, Monsieur Georges LACHETEAU, Monsieur Henri ROBERT, Monsieur Thierry BLOT, Monsieur Rabah AMRANE, Madame Andrée MANCEAU, Monsieur Kaddour FOUKA, Madame Simone GUYARD, Monsieur Gérard FORGET.

ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES, LA COMMUNE DE PRINGY SOUTIEN LA FORMATION

Notre collectivité est très engagée dans la formation scolaire et professionnelle, en accueillant des jeunes collégiens, lycéens et adultes dans ses écoles communales, sur les temps scolaires, péri et extrascolaires. Par exemple, nous recevons régulièrement des jeunes pour des stages d'observation de 3^{ème}, de seconde ainsi que des stages pratiques de CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, de BAFA, de BAFD ou encore de BPJEPS, ainsi que des jeunes apprentis.

ÉLECTIONS 2022 : VÉRIFIER EN LIGNE VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> pour

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire) ;
- vérifier que vous n'avez pas été radié(e) ;
- connaître l'adresse de votre bureau de vote.

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population, c'est utile pour tous !

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...



Opération
boîte à jouets
en déchèterie

Du 24 novembre au 24 décembre

Déposez ou récupérez
des jeux et jouets d'occasion complets
et en bon état dans votre déchèterie.

Conditions et informations sur **lombric.com**

ACTU' COMMUNALE

NOUVEAUX COMMERCES DE PROXIMITÉ



Après l'inauguration des Comptoirs de la Bio, dans la zone d'activité de l'Orme brisé, un magasin Inter Caves, un Garage Midas et une Boulangerie Ange viennent diversifier l'offre. Le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, le Conseiller municipal en charge de la vie économique locale, Manuel Henriques, et le Conseiller municipal délégué auprès du Maire en charge du rayonnement extérieur, Grégoire Palomo, tenaient à leur souhaiter la bienvenue et à témoigner du soutien de la Municipalité aux commerces de proximité essentiels à la vie d'une commune.

WEEK-END PATRONAL : MESSE DE LA VIERGE NOIRE ET FÊTE FORAINE

Compte tenu de la situation sanitaire et de l'impossibilité d'organiser une grande fête patronale, la Municipalité s'est mobilisée pour que la fête foraine et la messe de la Vierge noire, patronne de Pringy, puissent être organisées en toute sécurité pour les nombreuses Pringiaciennes et les nombreux Pringiaciens qui ont répondu présents pour ce week-end de fête.



COMMÉMORATIONS ET DEVOIR DE MÉMOIRE INTERGÉNÉRATIONNEL



À l'occasion des journées nationales de commémoration et conformément à la volonté du Maire de Pringy et du Conseil municipal, la Mairie se pare des couleurs de notre drapeau. Comme sur la photo d'illustration pour la commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre 1918 et d'Homage à tous les morts pour la France. Lire la suite page 18 et 19.

SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES MATERNELLES



Malgré les contraintes budgétaires que nous connaissons et à l'instar des manifestations que nous avons maintenues pour nos aînés, nous tenions à ce que notre jeunesse profite d'un beau spectacle de qualité, pour que la magie de Noël et l'émerveillement de notre jeunesse illuminent l'ouverture de la période des fêtes de fin d'année, dans une ambiance familiale, festive et chaleureuse. Vie scolaire et familiale à retrouver page 16.

REPAS DES AÎNÉS ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, le repas des aînés a été reporté pour ne pas mettre en danger nos seniors. Une distribution a été organisée pour ne pas gaspiller les menus préparés pour l'occasion. En ce qui concerne les colis de Noël, ils ont été offerts aux 400 bénéficiaires de plus de 70 ans résidant à Pringy. Lire la suite page 10 et 11.



SORTIE AU PARC ZOOLOGIQUE DE THOIRY



Au même titre que l'instruction, l'éducation et l'éveil jouent un rôle déterminant dans la construction de solides bases permettant à notre jeunesse de se cultiver. C'est l'une des raisons pour laquelle la Municipalité tient à proposer de nombreuses activités culturelles et de découverte, dès le plus jeune âge, aux enfants pris en charge par notre service Enfance Éducation. Comme par exemple une sortie au parc Zoologique de Thoiry. Lire la suite page 16.

MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE



À l'occasion de la 28ème édition d'Octobre Rose, l'opération mondiale de lutte contre le cancer du sein, la Mairie de Pringy et ses élus se sont mobilisés avec plusieurs actions, dont notamment la mise à disposition de pompons roses, réalisés par les bénévoles, en échange de dons livres pour soutenir la recherche. Lire la suite page 13.

QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN



Entretien des espaces verts, nettoyage des pierres des enceintes des bâtiments communaux, restauration des peintures, conformément à la volonté du Maire de Pringy et du Conseil municipal, les services techniques ne négligent aucune tâche permettant d'améliorer notre cadre de vie pour une commune préservée et embellie.

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE PRINGIACIEN



Dans le cadre de la journée citoyenne dédiée à la nature et à la découverte de notre patrimoine, vous étiez très nombreux à assister à la restitution de l'inventaire du patrimoine pringiacien, fruit du travail méticuleux de Coralie Blondeau, stagiaire du Parc naturel régional du Gâtinais français. Plus d'informations page 9.

DISTRIBUTION DES REPAS DU CCAS



Prendre soin de nos aînés fait également partie des priorités de la Municipalité. C'est à ce titre qu'agents des services techniques, élus et bénévoles se relaient pour le portage des repas aux seniors inscrits à ce service du CCAS. Au-delà d'un repas, c'est aussi l'occasion de s'assurer quasi-quotidiennement que nos anciens vont bien et ne manquent de rien.